

Edito

Année 2023 - n°16



Mairie de Gancourt
Saint Etienne

Gancourt Saint-Etienne Bulletin Municipal



Chers Gancourtoises, Gancourtois

Cette année encore nous avons pu mener à terme les prévisions de 2022; gravillonnage du chemin du Bouvatier et de la rue de Villers Vermont, sur environ 3 km pour une somme de 35207€ non subventionnable ainsi que la pose de 4 poteaux incendie pour 21398€ subventionnée à hauteur de 10332€.

Pour l'année prochaine, nous poursuivrons la défense incendie avec la pose de trois réserves d'eau de 120 m³ (2 rue du bas et 1 à Hyaumet) ainsi que la restauration d'une réserve d'eau de 350 m³ que la GAEC Planchon met à notre disposition, une convention d'utilisation et d'entretien sera établie.

Il faudra effectuer également de gros travaux d'isolations sur certaines locations car en effet les diagnostics énergétiques de certains logements sont catastrophiques et nous risquons de ne plus pouvoir les louer.

Nous constatons également de plus en plus de dépôts sauvages dans nos rues. Si par hasard vous étiez témoins de telles incivilités, n'hésitez pas à me contacter.

Je remercie les membres du conseil pour leur dévouement pour la commune ainsi que les adhérents des deux associations restantes pour leurs animations.

Comptant sur votre présence lors de la galette des rois le 21 janvier 2024, le conseil et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024

Dominique Rouzé

Dans ce bulletin:

- Edito – le mot du maire
- 2 – Compte rendu des réunions du conseil municipal
- 3 –Gravillonnage des routes / repas communal / Défense incendie
- 4 – Comptes 2023 / Forum des associations
- 5 – Suite Forum des associations
- 6 – suite associations / Agenda festivités 2024 / panneau pocket
- 7 – renseignements divers / infos Mairie
- 8 – Permanence des élus, Etat civil
- 9 – 10 Un peu d'historique sur Gancourt

Compte rendu des réunions

du conseil municipal

- Extinction de l'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et ainsi de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique. En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. Le conseil municipal décide que l'éclairage public sera interrompu de 22h00 à 6h00.

- Mise au normes de la défense contre l'incendie.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à la mise aux normes de la défense extérieure contre l'incendie et charge Mr le maire à demander les subventions auprès du département de la Seine Maritime ainsi que la DETR et DSIL.

Il est prévu de créer 3 bâches pour l'année 2024

- Vote des taux des taxes locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition comme suit:

TFB	40,52%
TFNB	27,51%
TH	16,00%
CFE	20,44%

Ses taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances. Pour 2023, la revalorisation des bases est fixée à 7,1%.

- Natura 2000

Mr le Maire expose qu'il faut désigner un représentant et un suppléant pour Natura 2000. Madame M.B. Vandenbroucke se propose d'être représentante et Madame J. Lefebvre-Scarparo d'être suppléante.

- Implantation d'un relais Telecom

A la demande de la préfecture pour couvrir les zones blanches en téléphonie mobile, Monsieur le maire rappelle que la commune et la société Eiffage Energie Systemes pour le compte de TOTEM se sont rapprochées afin de signer un contrat de bail pour l'implantation d'équipements techniques comprenant un pylône TOTEM destiné à recevoir l'antenne d'Orange,

Le bail est consenti moyennant un loyer annuel de 1500€ pour une durée de 12 ans.

- Colis des anciens, Noël des enfants

Le conseil municipal décide l'affectation des dépenses suivantes :

- Le colis des anciens de 70 ans et plus pour les personnes résidant plus de 6 mois dans l'année dans la commune.

Le coût du colis par personne sera d'environ 20 euros avec une limite fixée à 30 euros. Une boite de chocolat sera jointe au colis pour une valeur comprise en 15 et 25 euros.

Une boite de chocolat sera aussi offerte au personnel communal.

Les enfants de la naissance à 11 ans recevront un jouet d'une valeur comprise entre 20 et 30 euros.

- Vote du budget primitif 2023

Les membres du conseil municipal approuvent le budget primitif 2023 comme suit

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	371 943.04 €	371 943.04 €
Investissement	67 468.87 €	67 468.87 €
Totaux	439 411.91 €	439 411.91 €

Gravillonnage des routes

Un gravillonnage du chemin du Bouvatier et de la route de Villers-Vermont a été réalisé cette année.

Repas communal du 11 novembre

Comme chaque année, le repas des aînés, du conseil municipal, du personnel communal et des associations s'est déroulé à la salle des fêtes dans une bonne ambiance et une bonne participation.



- Chemin du Bouvatier



Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

En 2023 nous avons pu faire réaliser par Véolia Eau, la mise en place de 4 poteaux incendie aux endroits où les canalisations d'eau le permettaient :

- Chemin du Val

- Route de Formerie (passage à niveau)



05/03/2027

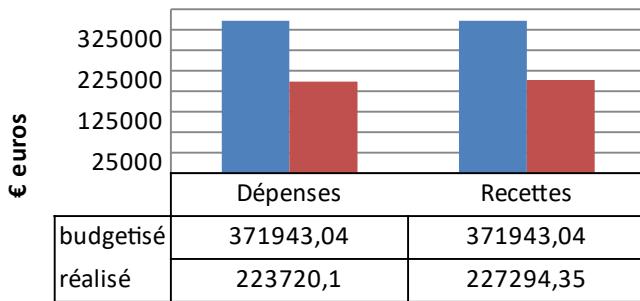
- Route de Formerie (Bouricourt)



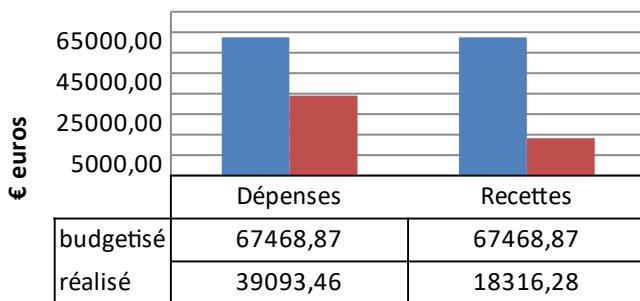
Estimation des comptes 2023

Les comptes ci-dessous sont arrêtés au
20/12/2023

Fonctionnement



Investissement



Le forum des associations

• Loisirs Gancourtois

Enfin une année sans annulation! Cela faisait deux ans que la galette n'avait pu avoir lieu. Nous nous sommes réunis le 15 janvier 2023 pour la partager.

- le 9 avril, 26 enfants heureux s'élançaient sur le terrain de la salle des fêtes pour ramasser les œufs de Pâques. L'ambiance était chaleureuse et nous avons accueillis avec plaisir de nouveaux habitants.



- le 17 juin une randonnée comprenant deux boucles de 9 et 13 km réunissait dans la forêt de Lyons 15 participants; journée très agréable qui s'est achevée par une soirée auberge espagnole.

- Le 19 août c'était la fête communale avec comme à l'accoutumée un repas grillades, la retraite au flambeaux, un superbe feu d'artifice offert par la municipalité le tout suivi d'une soirée dansante. 108 personnes participaient à cette manifestation.



- le 5 novembre, nous étions 45 à nous rendre en autocar au cabaret « Voulez-vous » à Caudebec lès Elbeuf. Dans une grande salle flambant neuf, un spectacle de 2h30 haut en couleurs et en paillettes, précédé d'un déjeuner a ravi toute l'assistance.

En attendant de vous retrouver, les membres de Loisirs Gancourtois vous souhaitent une excellente année 2024.

- Amicale des Anciens Combattants**

Les soldats de France ont remplacé nos anciens combattants disparus. Nous souhaitons poursuivre le devoir de mémoire lors des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre. Nous remercions la municipalité pour sa subvention qui nous permet de financer la gerbe et le pot de l'amitié lors de ces manifestations.



Renseignements divers

Permanence INHARI à la comcom CC4R
Les propriétaires peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit pour définir leurs projets de travaux, vérifier leur éligibilité aux subventions publiques et constituer leur dossier.
Prendre rendez-vous au 02.32.08.13.10



Agenda et festivités 2024

- 21 janvier: vœux du maire suivis de la dégustation de la galette des rois**
- 31 mars: chasse aux œufs de Pâques**
- 8 mai: Cérémonie au monument aux morts**
- 9 mai: Foire à tout de l'Ascension**
- 14 juillet: Cérémonie pour la fête nationale**
- 18 août: Fête communale**
- 11 novembre: Cérémonie et repas communal**
- 08 décembre: Noël communal**

Site communal et infos

- Site communal**



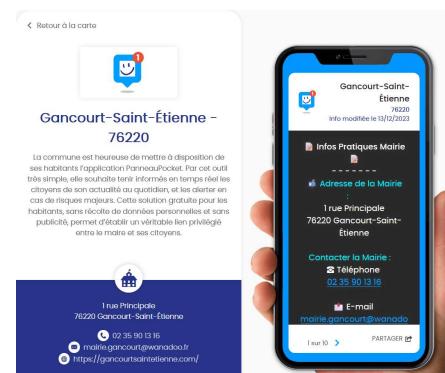
L'adresse est:

<https://gancourtsaintetienne.com>

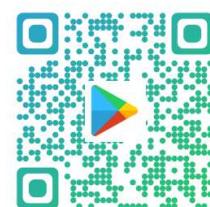
Sur le site, vous pouvez consulter différentes informations, tels que les comptes rendus des conseils municipaux, les démarches administratives, les informations locales et associatives, etc...

- Panneau Pocket**

La commune a adhéré à l'application « Panneau Pocket » en 2021 et celle-ci permet aux Gancourtoises et Gancourtois d'être informée sur vos mobiles, tablettes et ordinateurs. L'application est simple d'utilisation et gratuite pour les habitants. Actuellement 121 smartphones ou tablettes possèdent Gancourt-Saint-Etienne dans leurs favoris.



Lien : [Gancourt Saint Etienne](https://gancourtsaintetienne.com)



Démarche administrative en ligne

Les démarches administratives en ligne sont à effectuer sur le site de la préfecture
www.seine-martime.gouv.fr

- [Changement d'adresse en ligne](#)
- [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance en France\) - Service gratuit](#)
- [Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales](#)
- [Signaler une fraude à la carte bancaire \(Perceval\)](#)
- [Demander le certificat de situation administrative d'un véhicule d'occasion](#)
- [Calcul du prélèvement à la source](#)
- [Achat en ligne du timbre fiscal - Passeport](#)
- [Permis de conduire : consulter ses points et ses relevés \(Télépoints\)](#)
- [Refaire sa carte grise \(perte, vol ou détérioration\)](#)

Mairie de Gancourt St Etienne

Téléphone : 02 35 90 13 16

Courriel : mairie.gancourt@orange.fr

Site : <http://gancourtsaintetienne.com>



Permanences :

Le Lundi de 14h à 18h

Le Mercredi de 16h à 19h

Secrétaire de mairie : Mme Legros

Location de la salle des fêtes

Tarif applicable au 1er janvier 2024

- Week-end habitants: 220€
- Week-end Hors commune: 300€
- Vin d'honneur et réunion : 100€
- Thé dansant : 110€ et 1,20€ par couvert

Couverts tarif unitaire de 1.00€

Consommation électrique : 0,50€ le kW/h
100€ d'arrhes seront demandés lors de la réservation en Mairie et payable à la trésorerie.

Nouveaux Arrivants

Bienvenue aux nouveaux Gancourtois:

Mr et Mme Lemaitre impasse de Gournay

Mr Trognon 1 chemin du Bouvatier

Il est rappelé aux nouveaux habitants de la commune qu'ils doivent venir s'inscrire en Mairie afin de recevoir leurs cartes électorales.

Nuisances sonores

Horaires de tonte et autres bruits excessifs :

Jours ouvrables : 8h30-12h00 et 14h30-19h30

Samedi: 9h00-12h00 et 15h00-19h00

Dimanche / jours fériés: 10h00-12h00

Passeport Biométrique et carte d'identité

Les demandes de passeport biométrique et de carte d'identité doivent être effectuées auprès des **mairies agréées** de Gournay en Bray, Forges les eaux, La Chapelle-aux-pots, etc

Nourrices agréées

Mme Turlure Amélie: 2 Impasse de Gournay
Tél. 06.02.64.04.14 Mél. leacosam@gmail.com

Mme Marie Isabelle: 2 place de l'église
Tél. 06.20.47.20.13 Mél. Isabelle.coulon7@sfr.fr

Permanences des élus

Votre députée :



Madame Annie Vidal :

Sur rendez-vous au 02 35 80 68 63

Vos conseillers :



Monsieur Jonas Haddad (conseiller régional) :

Sur rendez-vous au 06 17 63 03 34



Madame Virginie Lucot-Avril (conseillère départementale) :

**1er mardi des mois pairs à 9h30
ou sur rendez-vous au 02 35 93 40 50**



Monsieur Joël Decoudre (conseiller départemental) :

sur rendez-vous au 02.65.03.56.73

Etat civil



Naissance

Wyatt Blanchard né le 19/02/23 à Rouen

Uma Lemaître née le 18/05/23 à Gisors

Stanislas Jucha Gruel né le 01/06/23 à Gisors

Timothé Carbonnier né le 20/07/23 à Gisors

Daevon Delille né le 31/07/23 à Gisors

Gabin Hennetier né le 16/12/23 à Dieppe



Mariage

Geoffroy Fournier et Céline Le Cornu le 18/03/23

Alexis Hennetier et Laurine Dagicour le 01/07/23



Ils nous ont quittés

Gino Franscone le 03/01/23 à Rouen

Germaine Buée le 08/08/23 à Beauvais

Alice Hue le 16/10/23 à Toulouse

Jean-Marie Lietaert le 22/11/23 à Gaillefontaine

Un peu d'historique de Gancourt-Saint-Etienne

source : recherches réalisées par Marjorie Thurin

Gancourt-Saint-Etienne a connu un âge d'or (antiquité-Moyen-âge). Il est cité que des communes comme Escames à 10 km venait y enterrer leur mort. Ce qui témoigne de l'importance que devait avoir l'agglomération à cette époque.

La géologie du territoire (la rivière de l'Epte, la colline qui rejoint cuy) laisse penser que ce devait être un lieu favorable pour s'y installer avec des terres fertiles et des points d'observation pour se protéger.

Le lieu devait être très propice à l'installation d'une population. Un cours d'eau proche, une terre fertile (le bray terre alluvionnaire d'où s'est retiré la mer). Des critères vitaux pour survivre à cette époque.

Il y aurait des traces d'incendie. La ville aurait-elle été ravagé par accident ? Suite à une conquête ou vengeance résultant d'un des nombreux conflits qu'a dû traverser le territoire depuis les temps anciens.

De cet âge d'or, il ne reste que peu de traces. Seule la chapelle Saint-Etienne en bordure sud du territoire témoigne encore de ce passé.

Le nom même de la commune témoigne lui aussi d'une origine ancienne au moins à partir de l'époque Franque.

Court, curtis, curia. Vient du latin cortis qui signifie le domaine qu'on trouve si souvent dans la composition des noms de lieux. et de Gado, ou Gadone, patronymique germanique en référence à un franc qui y possédait une propriété. Ou de Gan, nom propre d'homme, en référence à Saint Gan, neveu, par sa mère, de Saint Vandrille, qui vivait au 8ème siècle (Baillet, Acta sanct. Maii, T.VI p 444).

Et Saint-Etienne, 1er martyr, nom ancien traditionnellement donné au premier lieu de la chrétienté.

... , tels sont, au fil des siècles, les différents noms donnés à notre village.

Le nom de la localité est attesté sous les formes Gadonis Curtis en 1030, Guencort en 1225,

Gaencuria vers 1321[i]. Ou encore Ganicourt dans la coutume Normande.

Si le village n'est mentionné qu'en 1164, l'étymologie permet d'évoquer une occupation du site dès l'époque franque. Au XI^e siècle, Gancourt compte au nombre des vingt-quatre conquêtes de Hugues de Gournay. Le domaine est donc dirigé par la seigneurie de Gournay.

Avant la révolution, Gancourt faisait partie des paroisses situées sur la rive gauche de l'Epte, et qu'on appelait les conquets Hue de Gournay. La commune dépendait de la haute justice de Gournay.

Gancourt Saint Etienne est le résultat de la fusion de trois paroisses : Saint Etienne des Prés qui fut le siège de la plus ancienne église paroissiale, Saint Martin de Gancourt et Bouricourt paroisse sous le vocable de Saint Médard qui appartient officiellement à Gancourt le 27 novembre 1822 par ordonnance royale.

Saint Etienne s'ajouta à Gancourt du fait que la 1^{ère} église paroissiale était sous le vocable de ce saint prestigieux qui fut le premier diacre institué par les apôtres et qui fut le premier martyr vers l'an 36 de notre ère. Ce qui confirme que l'origine de la commune est très certainement très ancienne même avant l'époque franque dès l'antiquité.

Située en bordure de la D84 près de Beuvreuil, La construction de l'église Saint Etienne (autrefois St Etienne des Prez) semble remonter au début du christianisme. Il n'en subsiste que le chœur. Les ailes de l'église furent détruites en 1840. On la considère aujourd'hui comme la chapelle du cimetière qui l'entoure.

Gancourt-Saint-Etienne regroupe des communes très certainement très anciennes. On peut imaginer une présence humaine au moins depuis l'antiquité et les débuts du christianisme sur le territoire qui n'est pas encore la France telle qu'on la connaît aujourd'hui. En effet, la chapelle de Saint-Etienne-des-Prés est très ancienne et le fait qu'elle soit dédiée à Saint-Etienne (premier évêque, personnage mythique ayant joué un rôle clé dans la christianisation) évoque une origine de cette époque. Une première chapelle encore plus ancienne devait exister à cet époque. Les fouilles ayant révélé les traces

d'une grande agglomération qui aurait été détruite par un incendie viennent conforter cette thèse ainsi que l'évocation du cimetière qui abritait les dépouilles des habitant d'Escames et de... et la croix mérovingienne évoqué également une origine antique. De plus le lieu se situe au croisement de grandes agglomérations romaines (Beauvais, amiens et rouen)

Les seigneurs de Gancourt

Raoul de Gancourt, Radulphus de Gancourt

Adam de Gancourt, Adam de Gaenuriâ, miles, et dominus decimarum de Franconville (1164, 1221)

Colaie de Gancourt, fille de Marguerite de Villiers, veuve de Jean de Gancourt, dit Tristan, qui avait épousé un Jean d'Avesnes.

Aux alentours de 1429, car Tristan rendit hommage pour son fief de Corbeauval (le val des Corbeaux).

Sources Louvet, Nobiliaire du Beauvaisis, p50 et Potin de la Mairie

Erault de Gancourt, écuyer, possédait le fief de Corbeauval, en 1429 (sans doute le fils de Tristan et de Colaie).

Les seigneurs de Saint-Etienne

En 1140, les titres de l'abbaye de Lannoy font mention d'un Gautier de Saint-Etienne, Vualterus de S. Stephano miles (Louvet, nobiliaire de Beauvaisis, p634).

Dans le chœur de l'église de Saint-Etienne existe encore une tombe autour de laquelle on lit : « ici repose, noble homme, Pierre Tillard, en son vivant seigneur de Saint-Etienne, lequel trépassa le 7ème jour de Janvier 1530, et damoiselle Jeanne la Terne, laquelle trépassa le 17 novembre 1564. »

Tous deux sont représentés sur cette pierre sépulcrale.

Almesinde de Gerberoy, Vidamesse, femme de Garnier, Vidame, morte le 7 février 1132, qui donna à l'abbaye de Saint-Paul près de Beauvais, trois sol de cens pour la seigneurie de Gancourt (Histoire de Gerberoy, J. Pillet, p120)

[i] François de Beaurepaire - 1979 - Les noms des communes et anciennes paroisses de la Seine-Maritime - Page 83.

HYAUMET

Un hameau de Gancourt porte le nom de Hyaumet, qu'on trouve dans les anciens titres nommé Heaumet, ce qui prouve, à ce que je pense, que ce lieu doit son nom à quelque fabrique de Heaumes établie là à l'époque où l'on travaillait le fer dans tout le pays.

Le heaume est un casque de cavalerie médiéval en acier emblématique de la chevalerie, protégeant toute la tête.

Le dictionnaire de Trévoux assure qu'on a dit autrefois *iaume*, et c'est là qu'on aura fait Hyaumet.

A Hyaumet, passe un ruisseau qui porte le nom de ruisseau du Becq.

